

Le cirque, c'est la classe sur scène !



Dispositif académique contingenté à 4 classes de collèges cycle 4 et lycées, dans un établissement situé à maximum 45 min de Nexon.
Inscription jusqu'au 15 juin 2024 via ADAGE.

En amont, prendre impérativement contact avec Séverine Dalher (chargée de mission DAAC) pour indiquer l'établissement disponible pour pratiquer les arts du cirque et les créneaux possibles (jour, heure, mois) afin de faciliter la mise en œuvre du projet.

LE PROJET

Description :

Ce dispositif a pour vocation la mise en relation d'une compagnie circassienne accueillie au Sirque de Nexon et de son univers artistique avec des élèves de collèges et lycées de l'académie, situés à proximité de Nexon.

Ce dispositif donne l'occasion aux élèves de vivre de nouvelles expériences : par la découverte d'une œuvre d'être sensibilisé et de s'ouvrir au monde de la création contemporaine, par la pratique de s'initier aux arts du cirque, par l'échange de développer un esprit critique.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Arts du cirque et arts de la rue

Partenaires :

DRAC, Sirque – Pôle national de cirque à Nexon
Equipe artistique de la compagnie partenaire (2024-25 : Spectacle « La Boule » de Liam Lelarge et Kim Marro).
Inspection pédagogique régionale EPS

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)
Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant :

Un ou deux artistes de la compagnie partenaire.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Rencontrer une œuvre, des artistes circassiens et chorégraphes, d'autres enseignants et élèves pour échanger sur les créations.

Pratiquer :

Vivre le processus de création jusqu'à la présentation publique.
Pratiquer les arts du cirque avec un artiste circassien (enseignant et élèves), et approfondir cette expérience dans différentes disciplines scolaires.

Connaître :

Connaître du vocabulaire pour s'exprimer, des œuvres et des artistes circassiens-chorégraphes. Connaître et respecter les opinions d'autrui.

Restitutions envisagées :

Restitution commune sur la scène du pôle national (Nexon) de la forme chorégraphique réalisée par les élèves pendant les temps d'ateliers.

Etapes prévisionnelles :

Ce dispositif comprend 5 étapes :

- Une **formation** à destination des enseignants par le(s) artiste(s), afin de découvrir les intentions et l'univers de la compagnie partenaire (6h, au pôle national de Nexon)
- Une intervention en classe sur **l'évolution du cirque** par une médiatrice du Sirque
- Des **ateliers de pratique** à destination des élèves encadrés par un artiste de la compagnie partenaire, réalisés dans les établissements scolaires (6h par classe : 4 ateliers d'1h30)
- La **découverte d'un spectacle** de la compagnie partenaire, complétée par un échange avec les artistes à l'issue de la représentation (bord plateau)
- Une **journée à Nexon** pour finaliser le projet : répétitions (1h30) et **restitution commune en public**

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Pour un établissement du 2nd degré, ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention, atelier...)

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

La formation des enseignants, les ateliers de pratique, les échanges en bord plateau.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Deux déplacements des élèves (transport) : un pour assister au spectacle de la compagnie partenaire et un pour participer à la journée de restitution.

Les billets pour découvrir le spectacle de la compagnie partenaire (billetterie de 5€ par élève).

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement à financer les frais de transports et de billetterie (oui/non)

Pour en savoir plus : actionculturelle@lesirque.com, site de la compagnie partenaire

Contact : actionculturelle@lesirque.com , severine.dalher@ac-limoges.fr